

Nos soins et services à domicile

Ouvrez-nous votre porte !

Une large gamme de services pour faciliter le maintien à domicile des personnes, quel que soit leur âge !



Nos **services à domicile** vous aident et **vous facilitent la vie**, quel que soit votre âge ! Mais ce n'est pas tout, nous vous offrons également différents services qui peuvent vous aider de façon ponctuelle à faire face à un imprévu.



**MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT**

L'accès à la santé pour tous !

Services à domicile

Nos services mettent tout en œuvre pour vous aider au quotidien, vous faciliter la vie et vous permettre de rester à domicile le plus longtemps possible.

→ Repas chauds à domicile

Vos repas chauds, servis à la maison !

Envie d'un menu 3 services équilibré et livré à domicile ? Notre service de repas chauds à domicile se plie en 4 pour vous ! Chaque jour, nous vous livrons **un repas complet et équilibré, composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert**. Vous suivez un régime sans sel, sans sucre, pauvre en matières grasses, végétarien, etc. ? Pas de problème, nous nous adaptons !

Le repas est livré chaque jour entre 10h30 et 14h30. Vous pouvez choisir la périodicité de la livraison (de 3 à 7 jours par semaine) et la durée de la livraison (déterminée ou indéterminée).

☎ 078 15 60 20

→ Aide familiale

Vous avez besoin d'aide pour vos courses, cuisiner, nettoyer, repasser, s'occuper de vos démarches administratives, etc. ? Vous avez besoin d'un accompagnement, d'un soutien psychosocial ? Nos aides familiales s'en occupent ! Nous appliquons les tarifs légaux qui dépendent de vos revenus et des charges de votre ménage.

☎ 078 15 60 20 / sadbrusad@fmsb.be

→ Nettoyage à domicile

Clean en un clin d'œil !

Vous n'avez pas l'envie, l'énergie, la possibilité ou de temps à consacrer à l'entretien de votre lieu de vie ? Alors, faites appel à notre service d'aide ménagère à domicile. **Nos collaborateurs s'occupent du nettoyage de votre domicile, du repassage de votre linge de maison et de l'entretien des vitres.**

Notre service présente plusieurs avantages :

- une prestation de qualité (un personnel déclaré, qualifié et formé de façon continue).
- une garantie offerte (un personnel couvert par des assurances responsabilité civile et accidents du travail).
- un service encadré (un personnel suivi par des personnes de confiance pouvant également répondre à toute demande d'information de votre part).

Tout le monde peut faire appel à notre service de nettoyage à domicile.

Vous pouvez opter pour un système avec titres-services (possibilité de déduction fiscale) ou sans.

☎ 078 15 60 20

→ Transport de personnes à mobilité réduite

Besoin d'un chauffeur ? Faites appel à nos services !

Vous êtes une personne à mobilité réduite et **vous avez besoin d'un chauffeur pour aller chez le médecin, effectuer des démarches administratives, participer à des activités sportives ou culturelles ?**

Nos chauffeurs se feront un plaisir de vous prendre en charge et de vous conduire à votre destination mais aussi de vous ramener chez vous.

☎ 078 15 60 20



Soins à domicile

Nous mettons tout en oeuvre pour permettre le maintien à domicile des personnes malades, handicapées, accidentées, âgées ou en fin de vie. Nos services assurent les soins généraux, le suivi après une hospitalisation, les soins pré- et postnataux et les soins palliatifs.

→ Les soins infirmiers

Les prestataires de soins infirmiers dispensent tous les actes techniques qui entrent dans leurs compétences, du plus simple au plus complexe (toilette, injections, soins des plaies, dialyse, etc.)

Ces soins sont assurés en semaine et durant le week-end. Le patient doit être en possession des médicaments et du matériel nécessaires aux soins prescrits.

→ La logopédie

Les logopèdes prennent en charge tant les enfants que les adultes et interviennent dans le traitement de **la communication orale ou écrite**. Ces troubles peuvent résulter de problèmes neurophysiologiques, d'une maladie (Parkinson, accident vasculaire cérébral) ou faire suite à une intervention chirurgicale (laryngectomie, etc.). La prescription d'un médecin spécialiste est indispensable.

Pour la logopédie, la Mutualité socialiste intervient à hauteur de 5 € dans le traitement de certaines pathologies.

→ La kinésithérapie

Les kinésithérapeutes prennent en charge tous **les problèmes concernant la mobilité** du patient (affections rhumatismales, rééducation après une opération ou un accident, etc.). Ils coopèrent également au traitement des problèmes respiratoires, des maladies cardio-vasculaires et des affections du système nerveux. Ils pratiquent les séances de **kinésithérapie pré- et postnatale** pour les femmes qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

Remboursement total de la logopédie pour tous, des soins infirmiers, de la kinésithérapie pour vos enfants de moins de 18 ans et de la kinésithérapie pré- et postnatale pour les plus de 18 ans !

→ Les soins de pédicurie médicale et la podologie

Les **pédicures** coupent les ongles des orteils et soignent ou préviennent les affections

du pied (ongles incarnés, cors et durillons, mycoses, etc.). Le **podologue**, quant à lui, effectue les soins courants des pieds. Mais il est principalement compétent pour la prise en charge des patients qui souffrent des pieds et ont besoin de dispositifs ou de soins adaptés pour solutionner/améliorer les troubles de l'équilibre et les problèmes de marche (déformation osseuse, affaissement de la voûte plantaire, etc.). Il prend également en charge les patients diabétiques qui nécessitent des soins plus pointus.

La Mutualité socialiste intervient à hauteur de 6,50 € par soin de pédicurie et de 9,50 € par soin de podologie.

→ La coiffure

Des coiffeuses et des coiffeurs professionnel(le)s se rendent au domicile des patients qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer. Ce service propose **une large gamme de soins capillaires** pour les femmes, les hommes et les enfants.

→ Les soins dentaires

Des dentistes indépendants se rendent, avec leur matériel, au domicile des personnes qui se trouvent dans l'incapacité de se déplacer. Ils y assurent, dans les meilleures conditions d'hygiène, les soins dentaires courants (prise d'empreinte pour prothèse, extraction de dent, etc.). Les personnes à mobilité réduite peuvent faire appel à notre service de transport pour se rendre chez leur dentiste ou à la consultation d'un dentiste dans un des Centres médicaux César De Paepe de la Mutualité socialiste du Brabant.

Dentimut First est une couverture dentaire de qualité comprise dans votre assurance complémentaire. Et pour bénéficier d'une couverture dentaire encore plus importante, vous pouvez compléter votre couverture Dentimut First avec **Dentimut Plus**, notre assurance dentaire XXL !

Infos pratiques

Pour qui ? Toute personne dont l'état nécessite des soins à domicile peut faire appel à nos services.

Conditions ? La prescription d'un médecin est indispensable pour avoir accès aux soins. Cette prescription doit préciser que les soins ne peuvent être prodigués qu'à domicile en raison de l'état de santé du patient. Vous devez donner cette prescription au prestataire de soins qui se rend à votre domicile.

Pour combien de temps ? Selon vos besoins, les prestations de soins peuvent être organisées tant pour une courte période que pour une durée indéterminée.

Par qui ? Les soins sont assurés par des prestataires indépendants diplômés et expérimentés. Ces prestataires bénéficient d'une formation continue afin de tendre vers un professionnalisme toujours plus grand et de se tenir informés des dernières techniques en matière de prise en charge des patients.

À quel prix ? Nous voulons offrir aux patients des soins de **qualité qui sont accessibles financièrement**. Nous appliquons les règles et tarifs légaux pour toutes les prestations qui relèvent de l'assurance maladie-invalidité obligatoire (soins infirmiers, kinésithérapie, etc.). Pour toutes les autres prestations (soins de pédicurie, coiffure, etc.) nous fonctionnons sur la base de tarifs fixés par convention avec les prestataires.

Plus d'informations ? 078 15 60 20
soinsadomicile@fmsb.be

Pour en savoir plus sur les avantages de la Mutualité socialiste du Brabant, surfez sur www.fmsb.be ou rendez-vous dans une de nos agences conseils.

SOS-MUT

Vous devez être hospitalisé(e) d'urgence ? Une infection soudaine ou un accident vous cloue à domicile ? Vous êtes confronté(e) à un décès ? Votre séjour en maternité doit se prolonger ?

Et vous ne pouvez pas compter sur la solidarité familiale ou sur le support de votre entourage ? Le service d'assistance SOS-Mut est là pour vous aider !

→ Garde d'enfant malade (- de 15 ans)

Votre enfant tombe malade et doit rester à la maison ? Ne le laissez pas seul avec ses microbes ! SOS-Mut en assure la garde !

En cas de problème médical imprévisible de plus de 48 heures, une intervention de 1,50 € par heure de garde est facturée.

En cas de problème médical prévisible ou imprévisible de maximum 1 journée, une intervention de 20 € vous sera facturée. Une journée de garde dure 9 heures. Dès la 10^e heure, 10 €/heure vous seront facturés.

→ École à domicile

Votre enfant est immobilisé plus de deux semaines suite à un accident ou une maladie imprévue ? SOS-Mut organise un service d'école à domicile couvrant les matières principales de l'enseignement **primaire et secondaire (français, anglais, néerlandais et mathématiques)**.

Votre enfant peut recevoir jusqu'à 3 heures de cours par jour (hors congés scolaires).

→ Aide ménagère

SOS-Mut s'occupe de votre **ménage courant**. Vous pouvez faire appel à nos aides ménagères dès votre premier jour d'hospitalisation ou d'immobilisation.

→ Prise en charge des enfants, des parents et de vos animaux domestiques

SOS-Mut prend en charge vos enfants ou vos parents en perte d'autonomie et se charge de placer votre animal de compagnie dans une pension animalière.

En cas d'indisponibilité de vos proches, SOS-Mut se charge de conduire et de rechercher **vos enfants** à l'école. Une puéricultrice se rend alors à votre domicile pour les garder.

SOS-Mut amène votre parent chez un membre de votre famille pour garantir sa prise en charge. Si ce n'est pas possible, un de nos gardes-malades peut assurer lui-même sa prise en charge à domicile.

Si personne ne peut s'occuper de **votre animal** de compagnie, SOS-Mut se charge de le placer en pension et de payer ses frais de séjour.

Infos pratiques

Quand ? Vous pouvez faire appel à SOS-Mut, notre service d'aide ménagère, de prise en charge des enfants, des parents et de vos animaux domestiques en cas d'hospitalisation imprévue de plus de 2 jours, d'immobilisation au domicile de plus de 5 jours suite à un accident ou une maladie imprévue ou lorsque vous êtes confronté à un décès.

En cas de séjour en maternité de plus de 8 jours suite à un accouchement difficile, vous pouvez faire appel au service SOS-Mut d'aide ménagère et de prise en charge des enfants.

Prix ? Les services de SOS-Mut, sauf la garde d'enfants malades, sont **gratuits** pour les membres de la Mutualité socialiste du Brabant.

Pour combien de temps ? Les services de SOS-Mut sont limités à 30 heures, réparties sur un mois à compter de la date de la maladie ou de l'accident. Le transport des enfants à l'école est limité à cinq jours, répartis sur une période d'un mois.

Comment joindre SOS-Mut ? Vous pouvez faire appel à l'aide de SOS-Mut en téléphonant au **02 546 15 80**.

Pour la garde d'enfants malades, le service est accessible 24h/24 et 7j/7.

Pour l'assistance à domicile et l'école à domicile, le service est accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h30.

Le Service Social

Centre d'Aide aux Personnes – Service Social (Région de Bruxelles-Capitale) / DMW – Service Social (Brabant flamand)

Vous avez des questions sur les avantages sociaux, le soutien financier, l'organisation de vos soins pour personnes âgées ou handicapées ... ? Vous avez besoin d'une aide à domicile ou de matériel ? Vous souhaitez une assistance pour introduire une demande d'intervention ou d'aide ? Nos assistants sociaux répondront avec plaisir à ces questions et à bien d'autres encore ! Nous écoutons, nous informons et nous fournissons une assistance et un accompagnement. Dans certains cas, nous vous redirigerons vers des services spécialisés. Chacun peut faire appel à nos services, mais notre offre est principalement destinée aux personnes confrontées à des problèmes liés à un handicap, une maladie, la vieillesse ou une fragilité sociale.

Plus d'infos ?

- > Surfez sur <https://www.fmsb.be/service-social>. Vous pourrez y consulter nos nouvelles brochures.
- > Contactez-nous au 02 546 15 12.
- > Prenez contact avec un de nos assistants sociaux et prenez rendez-vous près de chez vous ou à domicile.
- > Rendez-vous dans une de nos permanences.

Toutes les coordonnées de nos assistants sociaux et des permanences se trouvent sur <https://www.fmsb.be/service-social>.



Medishop

Le Medishop prête, loue et vend une large gamme de matériel (para)médical: articles pour bébés, matériel de (re)mise en forme, d'aide à la mobilité, bandagisterie ou encore matériel et conseils pour l'aménagement du domicile.



Tout le monde peut se rendre au Medishop pour acheter du matériel (para)médical. Jeune ou moins jeune, malade ou en bonne santé, petit ou grand, etc. : **vous y trouverez du matériel de qualité à un prix compétitif.** En outre, au Medishop, vous bénéficiez de conseils de professionnels.

Les membres de la Mutualité socialiste du Brabant bénéficient d'une réduction sur le prix du matériel. Ils ont accès au service de prêt gratuit et de location à un prix avantageux. Ainsi, vous pouvez disposer, à prix réduit, d'un matériel coûteux dont vous ne vous servirez pas longtemps, tel qu'un tire-lait ou un lit médicalisé.

Les produits sont répartis en **5 univers spécifiques.**

Autonomie et mobilité

Béquilles, chaises roulantes, matériel d'incontinence, déambulateurs,...

Mise en forme et revalidation

Home trainers, ballons d'exercice, attelles, bas de contention,...

Aménagement du domicile

Lits médicalisés, barres de sécurité, sièges de douche, réhausseur pour toilettes,...

Articles pour bébé

Langes et produits de soins, tire-lait, pèse-bébé, babyphone,...

Electro

Tensiomètres, aérosols, cardiofréquence-mètres, gsm,...

OÙ ?

Medishop Bruxelles
Rue du Midi 112-114

Medishop Louvain
Schipvaartstraat 18 (gps: Brouwerijplein)

Medishop Vilvorde
Grote Markt 38

Le matériel du Medishop peut également être commandé et livré dans la plupart des agences de la Mutualité socialiste du Brabant. Le matériel peut être livré à domicile mais une contribution vous sera réclamée.

078 15 60 20 - infomedishop@fmsb.be

Télévigilance - BIOTEL

Grâce au service d'alarme pour personne, vous ne craignez plus de manquer d'aide en cas de besoin. Un petit émetteur à porter sur vous, vous permet d'avertir à tout moment notre centrale de secours, qui mettra très rapidement en place une aide adéquate. BIOTEL est uniquement accessible à la location. L'assurance complémentaire de la Mutualité socialiste du Brabant intervient dans les frais de location à hauteur de 12€ par mois (15€ par mois pour les bénéficiaires de l'intervention majorée).

Plus d'informations ? 078 15 60 20

Service de conseils en aménagement du domicile

Continuer à vivre chez soi peut parfois devenir difficile, douloureux, voire dangereux car les habitations sont rarement conçues pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées ou handicapées.

Faites de votre domicile un endroit sûr, où l'on se sent bien

Un logement adapté à ses occupants permet de limiter les risques d'accident, de favoriser l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et d'apporter un plus grand sentiment de sécurité.

Un(e) de nos ergothérapeutes se rend chez vous afin de vous prodiguer gratuitement des conseils sur l'aménagement de votre domicile et sur le matériel qui vous permettra de vous faciliter la vie. Vous identifierez ensemble vos capacités et vos difficultés. Et, ensuite, il (elle) vous donnera ses conseils.

Souvent, de petites adaptations, comme la pose d'un tapis antidérapant dans la salle bain ou une modification de l'agencement des meubles afin de libérer de l'espace, suffisent à rendre votre maison plus sûre. A côté de ces adaptations, nos ergothérapeutes peuvent également vous conseiller sur le matériel et les services spécialisés qui vous permettraient de vous faciliter la vie. Ils peuvent, par exemple, vous proposer de faire appel à notre service de repas chauds à domicile ou d'utiliser une aide à la mobilité telle qu'une canne.

Le matériel proposé est bien entendu fourni par notre Medishop. Vous êtes ainsi certain de disposer d'un matériel de qualité à prix compétitif.

Pour les personnes handicapées de moins de 65 ans, nous travaillons avec le service PHARE.

Ce service est GRATUIT

Plus d'informations ? 078 15 60 20 - soinsadomicile@fmsb.be



Contact

Votre personne de contact

Un seul numéro pour les soins et l'aide à domicile !

Vous souhaitez louer ou emprunter du matériel (para)médical tel que des béquilles, un fauteuil roulant ou un lit d'hôpital ? Vous avez besoin d'une infirmière, d'un kinésithérapeute, d'un podologue, d'un repas chaud à domicile, d'un chauffeur pour vous rendre à un rendez-vous médical ou encore d'une aide ménagère ? Vous souhaitez recevoir les services d'une aide ménagère ou familiale ?

Pour tout cela et plus encore, contactez notre centrale d'appel (24h/24 et 7j/7) : **078 15 60 20**

L'accès à la santé pour tous !

Avec plus de 100 agences à Bruxelles et en Brabant flamand, nous ne sommes jamais bien loin de chez vous ! Nos conseillers vous écoutent, vous aident, vous conseillent et cherchent des solutions. **Chaque jour, nous oeuvrons pour faciliter l'accès pour tous à des soins de santé de qualité.** Cela se concrétise par une offre d'avantages et de services **sur mesure**, quel que soit votre âge ! Pour en savoir plus sur nos avantages, rendez-vous sur **www.fmsb.be**

Pas encore membre de la Mutualité socialiste ? Contactez-nous par mail : mail@fmsb.be ou rendez-vous dans une de nos agences.

Centre de coordination Soins à Domicile asbl

La prise en charge d'une personne peut s'avérer complexe et nécessiter l'intervention de plusieurs prestataires et services d'aide. C'est ici que le centre de coordination entre en jeu.

Le **centre de coordination** est agréé par le Service public francophone bruxellois. Une permanence téléphonique est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 tant pour répondre aux demandes des patients que pour assurer la continuité des soins et des services.

Quel est son rôle ?

- Être à l'écoute des demandes formulées.
- Répondre aux questions et donner des conseils pour assurer le maintien des personnes à domicile.
- Analyser les besoins et rechercher les solutions adéquates.
- Mettre en place l'équipe de prestataires et d'aides nécessaires.
- Assurer la coordination et le suivi des différents types d'interventions.
- Veiller à la stabilité de l'équipe qui est mise en place, afin d'optimiser au mieux le suivi du patient.
- Assurer les contacts avec le médecin traitant en cas de nécessité et avec l'approbation du patient.

Ce service est **GRATUIT** !

Centre de coordination

Rue des Moineaux, 17/19 – 1000 Bruxelles
soinsadomicile@fmsb.be - ☎ 078 15 60 20

